





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2023-129**

Séance publique du

17 mars 2023

**Présidence de Sophie JOISSAINS
Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20230317- lmc1233338-DE-1-1
Date de signature : 22/03/2023
Date de réception : mardi 21 mars 2023
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

OBJET : SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2023 POUR L'ASSOCIATION RESSOURCE DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DE SON PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT THÉRAPEUTIQUE DES PERSONNES TOUCHÉES PAR LE CANCER

Le 17 mars 2023 à 10h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, au sein de l'Hôtel de Ville d'Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame Sophie JOISSAINS, Maire, le 10/03/2023, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.).

Etaient Présents :

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Laurence ANGELETTI, Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Françoise COURANJOU, Madame Agnès DAURES, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Madame Frédérique DUMICHEL, Monsieur Marc FERAUD, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOU, Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Perrine MEGGIATO, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Alain PARRA, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Pierre SPANO, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Monsieur Jean-Louis VINCENT, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Jonathan AMIACH à Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Madame Béatrice BENDELE à Monsieur Alain PARRA, Monsieur Jacques BOUDON à Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ à Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Rémi CAPEAU à Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Madame Brigitte DEVESA à Madame Françoise COURANJOU, Monsieur Cyril DI MEO à Monsieur Pierre SPANO, Monsieur Gilles DONATINI à Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Jean-François DUBOST à Madame Karima ZERKANI-RAYNAL, Madame Stéphanie FERNANDEZ à Monsieur Francis TAULAN, Madame Elisabeth HUARD à Madame Laurence ANGELETTI, Madame Claudie HUBERT à Monsieur Marc PENA, Madame Amandine JANER à Madame Frédérique DUMICHEL, Madame Gaëlle LENFANT à Madame Agnès DAURES, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Arlette OLLIVIER à Monsieur Marc FERAUD, Madame Françoise TERME à Monsieur Stéphane PAOLI.

Excusés sans pouvoir :

NEANT

Secrétaire : Monsieur Rémi CAPEAU

Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Vie Citoyenne et Proximité
Direction Santé Publique et Handicap

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 MARS 2023

Nomenclature : 7.5
Subventions

RAPPORTEUR : Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE
CO-RAPPORTEUR(S) : Monsieur Laurent DILLINGER

Politique Publique : 10-PREVENTION ET AMELIORATION DE LA SANTE PUBLIQUE

OBJET : SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2023 POUR L'ASSOCIATION RESSOURCE DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DE SON PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT THÉRAPEUTIQUE DES PERSONNES TOUCHÉES PAR LE CANCER- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

La Direction Santé Publique et Handicap a été désignée comme direction gestionnaire dans le cadre de l'étude du dossier de demande de subvention déposé par l'association « Centre Ressource » pour l'exercice 2023.

L'association développe des actions et des programmes personnalisés d'accompagnement thérapeutique pour accompagner les personnes atteintes ou ayant été atteintes du cancer et leur entourage proche. L'objectif est de favoriser le mieux-être et de faire en sorte que les personnes malades soient actrices de leur santé, vivent au mieux les épreuves qu'elles rencontrent durant leur prise en charge médicale.

L'association occupe un espace d'accueil appelé «Centre Ressource» situé 1140, rue André Ampère, Pôle d'activités des Milles, à Aix-en-Provence.

Depuis plusieurs années, l'association « Centre Ressource » propose aux personnes atteintes du cancer et leur entourage un Programme Personnalisé d'Accompagnement Thérapeutique (PPACT). Cette action est destinée à renforcer leurs connaissances sur leur maladie, à leur donner des atouts afin de mieux franchir les étapes durant leur prise en charge et ainsi améliorer leur qualité de vie et augmenter leurs chances de rémission, voire de guérison. Le PPACT se déroule au sein de groupes constitués de 8 à 10 participants afin de favoriser les échanges, l'entraide et faciliter l'intégration des savoirs et des savoir-faire. Le programme s'étend sur une année complète, avec des séances hebdomadaires de 3 à 4 heures durant 4

mois puis des séances bimensuelles pendant 8 mois. Chaque rencontre permet de travailler la gestion du stress, la solidarité et l'expressivité des émotions.

Les aidants sont accompagnés sur les thématiques en lien avec la libération de la parole et le « lâcher prise » ainsi que sur la rupture de l'isolement et la déculpabilisation.

Pour 2023, trois à cinq programmes sont prévus.

L'association organise également des événements tels que la course « Foulée Ressource » (octobre rose) et la randonnée « Colline gourmande », des conférences scientifiques et publiques et publie différentes vidéos sur sa web-tv.

Le tableau ci-dessous présente le montant de la subvention proposé pour cette association au titre de l'année 2023, ainsi que les montants attribués par la Collectivité ces dernières années.

Cette proposition a été présentée en comité technique d'attribution des subventions le 24/01/2023.

Association/ Partenaire (n° Tiers)	Objet	Attribué en 2021	Attribué en 2022	Proposition attribution CM 17/03/2023	Commentaire
CENTRE RESSOURCE (64940)	Aide et soutien aux personnes atteintes du cancer et leur entourage	10 000	10 000	10 000	/

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** à l'association « Centre Ressource » une subvention d'un montant de 10 000 € (dix mille euros) ;
- **DIRE** que cette dépense sera imputée au budget de la Ville sur la ligne 12 6574 921 « Subvention intervention soins » - code Astre 5216 - qui présente les disponibilités suffisantes.

DL.2023-129 - SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2023 POUR L'ASSOCIATION
RESSOURCE DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DE SON PROGRAMME
D'ACCOMPAGNEMENT THÉRAPEUTIQUE DES PERSONNES TOUCHÉES PAR LE
CANCER-

Présents et représentés	: 55
Présents	: 38
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 55
Pour	: 55
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

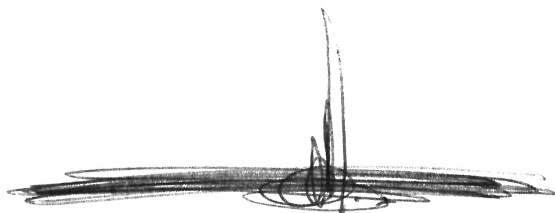
NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.
Ont signé Sophie JOISSAINS, Maire
Président de séance

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Madame Amandine JANER



Le secrétaire de séance,
Monsieur Rémi CAPEAU



Compte-rendu de la délibération affiché le : 22 mars 2023
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)¹

¹ « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un

délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»